

F.F.T.T. - CD93TT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la SEINE - SAINT - DENIS

1 - 3 Rue de la Poterie 93200 SAINT - DENIS

Tél. : 01 48 31 83 22 ET 09 71 39 96 33

@Mail : fitt.ssd@wanadoo.fr

Site Internet : www.cd93tt.fr

Le CD93TT est Agréé Jeunesse et Sport sous le numéro de SIRET : 343 109 898 000 43

HORAIRES DE LA

" COUPE NATIONALE VÉTÉRANS "

DATE : DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017

LIEU : *Gymnase JACOB, Salle de Tennis de Table*
2 à 16 Avenue Ferrer ; 93190 LIVRY - GARGAN

Pour les catégories V2 et V3 :

"Plus de 50 Ans" & "Plus de 60 Ans" :

Début du Pointage : 8H30

Fin du Pointage : 9H00

Début de la Compétition : 9H15

Pour la catégorie V1 :

"Plus de 40 Ans" :

Début du Pointage : 9H30

Fin du Pointage : 10H00

Début de la Compétition : 10H15

Fin de la Compétition : vers 16 H 30

(et remise des Récompenses)

Balles Butterfly* Blanches**

**BUVETTE
SUR
PLACE**

Rappels de certains points du Règlement :

Pour toutes les catégories : la moyenne des points-classement, suivant le dernier classement officiel paru, des 2 meilleur(e)s joueurs ou joueuses physiquement présent(e)s dans chaque équipe permet de leur attribuer un numéro de 1 à X (X étant le nombre d'équipes engagées dans la catégorie).

- **Chaque équipe est composée obligatoirement de 2 joueurs, 2 joueuses ou mixte** (un 3^{ème} et un 4^{ème} joueur peuvent disputer les doubles)

- Une équipe ne peut compter qu'un(e) seul(e) **ÉTRANGER(ÈRE)**.

- **Le Tableau A (V1) se déroulera sous forme d'une poule de 3 et une de 4 équipes puis un TED sera organisé regroupant les équipes classées 1^{ères} et 2^{èmes} de chaque poule, et une poule consolante pour les autres.**

- **Les Tableaux B (V2) et C (V3) se regroupent pour faire 3 poules : 2 poules de 3 équipes et 1 poule de 4 équipes, puis des matchs de classements seront organisés entre les 1^{ers} de poules, et 2^{èmes} de poules, et 3^{èmes} de poules.**

ATTENTION : Si l'horaire le permet et si toutes les équipes le souhaitent, il sera possible de jouer toutes les rencontres (les 4 simples + le double) avec l'accord des juges-arbitres et du délégué (étant habilités à prendre la décision).

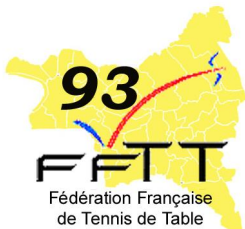
Qualification pour l'Échelon Régional : (dans l'ordre du classement final)

- Tableaux A et B : "**Plus de 40 et 50 Ans**" : 1 à 4 ÉQUIPES QUALIFIÉES (VOIR LE RÈGLEMENT)

- Tableau C : "**Plus de 60 Ans**" : 1 ÉQUIPE QUALIFIÉE ET 1 ÉQUIPE REMPLAÇANTE

Juges - Arbitres : Anthony GUILLO et Christiane DEMEILLAT

Délégué : Didier BRASA



F.F.T.T. - CD93TT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la SEINE - SAINT - DENIS

1 - 3 Rue de la Poterie 93200 SAINT - DENIS

Tél. : 01 48 31 83 22 ET 09 71 39 96 33

@Mail : fft.ssd@wanadoo.fr

Site Internet : www.cd93tt.fr

Le CD93TT est Agréé Jeunesse et Sport sous le numéro de SIRET : 343 109 898 000 43

LISTE DES CLUBS POUR LA " COUPE NATIONALE VÉTÉRANS "

DATE : DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017

LIEU : *Gymnase JACOB, Salle de Tennis de Table*
2 à 16 Avenue Ferrer
93190 LIVRY - GARGAN

"Plus de 40 Ans" (V1) :

(1 Poule de 3 et 1 poule de 4 équipes)

- 1 - DRANCY JA 1
- 2 - LIVRY - GARGAN EP 1
- 3 - ROMAINVILLOIS TT 1
- 4 - ROMAINVILLOIS TT 2
- 5 - SAINT - DENIS US93TT 1
- 6 - VILLEMOMBLE SPTT 1
- 7 - VILLEMOMBLE SPTT 2

"Plus de 50 et 60 Ans" (V2 + V3) :

(2 Poules de 3 et 1 poule de 4 équipes)

- 1 - LIVRY - GARGAN EP 1 (V3)
- 2 - BOURGETIN CTT 1 (V2)
- 3 - DRANCY JA 1 (V2)
- 4 - LIVRY - GARGAN EP 1 (V2)
- 5 - LIVRY - GARGAN EP 2 (V2)
- 6 - PANTIN CMS 1 (V2)
- 7 - ROMAINVILLOIS TT 1 (V2)
- 8 - ROMAINVILLOIS TT 2 (V2)
- 9 - SAINT - DENIS US93TT 1 (V2)
- 10 - VILLEMOMBLE SPTT 1 (V2)

ATTENTION : Si l'horaire le permet et si toutes les équipes le souhaitent, il sera possible de jouer toutes les rencontres (les 4 simples + le double) avec l'accord des juges-arbitres et du délégué (étant habilités à prendre la décision).

Qualification pour l'Échelon Régional : (dans l'ordre du classement final)

- Tableaux A et B : "**Plus de 40 et 50 Ans**" : 1 à 4 ÉQUIPES QUALIFIÉES (VOIR LE RÈGLEMENT)

- Tableau C : "**Plus de 60 Ans**" : 1 ÉQUIPE QUALIFIÉE ET 1 ÉQUIPE REMPLAÇANTE

Juges - Arbitres : Anthony GUILLO et Christiane DEMEILLAT

Délégué : Didier BRASA